

**REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTERE CHARGE DE LA MOBILISATION
ET DE LA RECONCILIATION NATIONALE**

**PRESENTATION DES RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DES TRAVAUX
DU SEMINAIRE SUR LA PLACE DES CONFESSIONS RELIGIEUSES DANS LE
RETABLISSEMENT DE LA PAIX ET LA RECONCILIATION NATIONALE**

I. INTRODUCTION

En ce moment de la fin des travaux du séminaire sur la place des confessions religieuses dans le rétablissement de la paix et la réconciliation nationale, il me plaît de donner le bilan des échanges que vous, les éminentes personnalités participant à ce forum, avez eus pendant ces deux jours de travail assidu . Il est d'ores et déjà heureux de noter avec grande satisfaction que ces journées ont été fructueuses.

Par ailleurs, il ne saurait en être autrement : le choix du lieu du séminaire, la qualité des conférenciers et des participants et leur détermination présageaient, soulignons-le, des résultats positifs qui seront appréciés.

En effet, n'est-ce pas que leurs Excellences Messieurs les Evêques, les représentants des confessions religieuses, des honorables parlementaires, des membres du gouvernement, des membres de la Commission de Suivi de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi et des Gouverneurs des Provinces limitrophes de la province de Gitega ont bien voulu accepter d'effectuer le déplacement de Gitega malgré les conditions sécuritaires qui, à la veille de l'ouverture des travaux du séminaire, ont contraint certains à allonger le voyage par le détour de l'itinéraire initial ou braver purement et simplement ces conditions pour être à tout prix au rendez-vous ?

N'est-ce pas que les participants ont accepté de mettre de côté leurs programmes habituels et d'ajourner leurs rendez-vous pour répondre impérativement à l'invitation du Gouvernement afin d'enrichir les expériences des uns et des autres dans la mobilisation pour la paix et la réconciliation nationale ?

Face à cet engagement et, en dépit de mon souci de tenter de respecter autant que faire se peut l'esprit de vos échanges précieux, vous conviendrez probablement avec moi qu'il n'est pas aisé de satisfaire à la finesse des éminentes personnalités comme vous. D'emblée donc, j'implore ardemment votre indulgence et votre compréhension si je n'arrivais pas à rendre le plus fidèlement votre pensée.

A présent, venons-en au déroulement général des travaux avant de vous présenter, dans un second temps, les résolutions et les recommandations qui sanctionnent ces assises.

II. DEROULEMENT GENERAL DES TRAVAUX

D'emblée, il sied de rappeler qu'en raison d'un agenda particulièrement chargé suite à la conjoncture, l'autorité qui devait présider à l'ouverture des travaux a confié naturellement ce devoir à Monsieur le Ministre chargé de la Mobilisation pour la Paix et la réconciliation Nationale. Après le mot d'accueil du Gouverneur de la Province Gitega, l'allocution de circonstance est venue préciser le contexte, les objectifs et les attentes du séminaire.

Les participants auront compris, certes, que le séminaire organisé à leur intention ne visait pas à leur apprendre comment enseigner ou prêcher la paix. Loin des organisateurs cette prétention, avons-nous noté. Il a été indiqué plutôt, que pareille rencontre était destinée à leur parler de l'état d'avancement du processus de paix d'une part et, d'autre part, leur offrir un cadre de partage d'expériences, de par leur statut de guide spirituel, en vue d'harmoniser leurs stratégies pour embarquer les fidèles sur le bateau de la paix et de la réconciliation au Burundi.

De la sorte, les participants au séminaire avaient à définir entre autres, leur place dans le rétablissement de la paix et de la réconciliation nationale et contribuer, à n'en pas douter, à l'édification d'une société burundaise juste, paisible et réconciliée ; particulièrement en ce moment où le processus de paix atteint une phase critique.

C'est dans cet esprit que le premier thème consacré au rôle des confessions religieuses dans la mobilisation pour la paix et la réconciliation nationale a développé longuement la contribution des religieux sur terrain. La richesse des échanges autour de ce thème aura prouvé à suffisance que la tenue de ces assises est tombée à point nommé. Son importance se mesure à la pertinence des recommandations formulées par les participants.

L'autre thème qui a mobilisé l'attention des participants est axé sur l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi et l'Accord de cessez-le-feu dans le rétablissement de la paix. Une présentation du tableau du processus de paix, de ses origines à la signature de l'Accord et à la problématique de l'application de ses dispositions a amené les participants à reconnaître la valeur de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi comme une contribution substantielle dans la quête de la paix et de la réconciliation nationale.

A travers les débats organisés exclusivement en plénière, il est apparu que les participants soutiennent cet Accord et reconnaissent leur complémentarité dans sa mise en œuvre, et surtout la nécessité de s'impliquer, mutatis mutandis, à la recherche de la paix et de la sécurité pour tous. Les recommandations issues de ces échanges reflètent, si besoin en était, le souci des participants d'œuvrer pour un avenir meilleur des fils et filles du Burundi et s'adressent aux représentants des confessions religieuses, au Gouvernement, à la classe politique burundaise, aux mouvements armés signataires et non signataires des accords de cessez-le-feu, à l'Initiative Régionale et à la communauté internationale.

III. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS ISSUES DES ECHANGES

1. AUX CONFESSIONS RELIGIEUSES

Après avoir proclamé haut et fort que les confessions religieuses jouent un rôle incontestable de guide spirituel, et, par leur vocation, de premiers apôtres de la paix et de la réconciliation, les participants :

- Saluent les efforts consentis par les confessions religieuses dans la quête de la paix et de la réconciliation nationale et les encouragent à les poursuivre et, à les renforcer,
- Exhortent les confessions religieuses à s'impliquer davantage dans la résolution du conflit burundais en général, dans la recherche d'un cessez-le-feu global et permanent en particulier,
- Reconnassent la nécessité, pour les confessions religieuses, de se constituer un cadre permanent de concertation et d'analyse des situations qui leur permettra d'agir solidairement dans leur rôle d'éducateurs des consciences, un cadre permanent de concertation avec les institutions politiques,
- Demandent aux confessions religieuses de rester au chevet des victimes de la crise burundaise, pour les soutenir, les encourager au pardon, à la paix et à la réconciliation,
- Exhortent les confessions religieuses à demeurer vigilantes vis-à-vis de la mise en application de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi en tant qu'étape importante dans la résolution du conflit burundais et à se mettre à l'avant-garde pour combattre tout ce qui peut freiner l'avancement du processus de paix,
- Encouragent les confessions religieuses à appuyer les efforts du Gouvernement et de la population dans la mobilisation de la communauté internationale à libérer les fonds promis dans la Conférence de Paris et de Genève en vue de faciliter la mise en application des accords de cessez-le-feu, de soulager la misère de la population et contribuer à la reconstruction du pays,
- Reconnassent la contribution précieuse des confessions religieuses dans le redressement des valeurs morales qui fondent la société burundaise et les encouragent à poursuivre ces efforts d'éducation de la jeunesse et de la population en général à cet idéal.

2. AUX INSTITUTIONS DE TRANSITION, LE GOUVERNEMENT EN PARTICULIER DE :

- S'engager résolument à promouvoir la mise en œuvre des accords signés avec les groupes armés,
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour prévenir tout dérapage qui pourrait provenir de l'impossibilité de respecter à la lettre le calendrier de l'Accord,

- Consulter et impliquer les confessions religieuses particulièrement pendant cette phase critique des négociations de la mise en application de l'Accord de cessez-le-feu signé entre le Gouvernement et le CNDD-FDD de Pierre NKURUNZIZA,
- Réserver un espace de dialogue avec les confessions religieuses sur toutes les questions d'intérêt national, en l'occurrence la Loi électorale et la Constitution post-transition,
- Mettre à la disposition des confessions religieuses les supports de la communication de masse (la radio et la télévision) chaque fois qu'elles adressent un message de paix et de réconciliation à la population et réserver à ce message un espace de diffusion suffisant pour qu'il atteigne un large public.
- Aménager, dans le programme de l'enseignement de civisme, une place visible d'éducation de la jeunesse à la paix et aux valeurs culturelles positives fondatrices de l'harmonie sociale et de la cohésion nationale : Ubuntu, ibanga, ubupfasoni, la tolérance, l'entraide, le pardon, la fraternité, etc.

3. A LA CLASSE POLITIQUE BURUNDAISE

- Mettre en avant l'intérêt général et non les intérêts égoïstes et sectaires dans la recherche de la paix.
- Se soumettre au primat des préoccupations de la population.

4. AUX MOUVEMENTS ARMÉS SIGNATAIRES DES ACCORDS DE CESSEZ-LE-FEU

- S'impliquer fermement dans la mise en application des accords signés et éviter des surenchères qui pourraient faire piétiner le processus de paix et, au pire, le torpiller.
- Arrêter sans délai toute violence.

5. AU MOUVEMENT PALIPEHUTU-FNL DE AGATHON RWASA

- S'engager sans tarder sur la voie des négociations sans atermoiement,
- Cesser immédiatement les violences et de se servir de la parole de Dieu dans ces actes ignominieux.

6. A L'INITIATIVE RÉGIONALE POUR LA PAIX AU BURUNDI ET À LA MÉDIATION

- Rapprocher davantage les protagonistes au conflit burundais pour l'arrêt définitif de la guerre et mettre au premier plan l'intérêt de la population burundaise.

7. A LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

- Continuer à accompagner le processus de paix au Burundi et traduire en actes concrets les promesses d'aide exprimées à Paris et à Genève en vue d'appuyer la mise en application de l'accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au

Burundi et les accords de cessez-le-feu, soulager la misère de la population et contribuer à la reconstruction du pays.

Fait à Gitega, le 19 septembre 2003